AUDIT PRÉVENTION
Ensemble, réduisons vos risques professionnels

Réf : PROG_23V1

PROGRAMME « ¤ Bien Etre en télétravail »

OBJECTIFS : Identifier les causes d'inconfort et les risques professionnels liés au Télétravail. Proposer des actions correctives à mettre en œuvre, afin d'améliorer les conditions de travail en effectuant un diagnostic réel des conditions de travail en y intégrant la dimension ergonomique et psychosociale.
Intervenants : Consultants formateurs spécialisés en prévention des risques professionnels diplômés en sécurité au travail.

PUBLIC CONCERNE : Personne qui réalise du télétravail.

PRE REQUIS : Aucun.

DUREE : 1,50 jour(s)

DATE(S) & HORAIRES : A définir

LIEU : Dans une salle mise à votre disposition dans notre organisme ou dans votre établissement.

DELAI D'ACCES :
INTRA : 15 jours minimum entre la demande de date et la date réelle de formation.
INTER : se référer aux dates sur le site web.
***Personnes en situation de handicap** : ce délai est susceptible d'être allongé du fait de la mobilisation d'interlocuteurs adaptés.*

EVALUATIONS ET VALIDATION :
Création d'une synthèse individuelle des points critiques et des moyens de prévention à mettre en place pour y remédier. Attestation de formation

NOMBRE DE PARTICIPANTS :
10-20 personnes maximum/session.

TARIF(S) JOUR HT :
INTRA de 1 à 10 pers = 1950€
INTRA de 11 à 20 pers= 2250€

METHODES & MOYENS PEDAGOGIQUES :
Apports théoriques et pratiques, questionnaires - observation des conditions réelles de travail.

CONTENU DE FORMATION

Module 1 : Gestion et organisation du temps en Home Office (tour de table et attentes)

- La gestion du temps et moi : mind mapping, valises et ballons
- Appliquer les grands principes de la gestion du temps
- Identifier ses voleurs de temps
- Déterminer ses priorités et planifier sa journée
- Le RDV avec soi-même, Savoir dire non
- S'organiser en télétravail
- Organiser son poste de travail
- Gérer les dérangements et les imprévus
- Atelier Fast Codev ou World Café : identification des problématiques des participants et résolution en groupe co-développement

Module 2 : Risques psychosociaux

- Définition du télétravail et réglementation, quid du cadre posé par l'entreprise ?
- L'importance des rituels pour rester motivé et garder des repères
- 5 points de vigilance :
- Environnement de travail (domestique, matériel et social)
- Autonomie et charge de travail
- Outils et ressources
- Relations avec le manager
- Collectif de travail
- Entretiens d'accompagnements individuels

Module 3 : Implantation des postes de travail

- Échange collectif pour réviser les bases de l'ergonomie : prévention et solutions
- Choix de matériels possibles
- Les différentes solutions existantes connues ou non
- Découverte de nouveaux concepts
- Personnalisation et adaptation du poste de travail existant
- Audit individuel
- Recherche ensemble de nouvelles solutions
- Rentabiliser l'existant sans tout changer
- Questionnaire et réponse sur l'environnement de travail